



FICHE D'INSCRIPTION formation « La vie après le travail »

- Formation :** Groupe de 6 à 9 travailleurs handicapés maximum
- Animation :** Par un formateur directement dans vos locaux
- Durée :** 2 x 2 jours de formation (espacés de 3 à 6 semaines)
1 jour de formation dédié à la valorisation des acquis (environ 6 mois après)
+
1 jour d'information sur la retraite (avec estimation individuelle des droits) et sur l'action sociale de la MSA et d'AGRICA (à l'issue des 4 premières journées de formation)
- Coût :** 4 500 € (frais formation en intra ou inter ESAT/EA) + frais annexes (supports pédagogiques, frais de déplacement, de restauration et d'hébergement du formateur)
- Subventions :** - Prise en charge des frais de formation à parts égales par la CCMSA et le Fonds d'Action Sociale d'AGRICA de 4 000 €
- Prise en charge des frais annexes à parts égales par la CCMSA et le Fonds d'Action Sociale d'AGRICA de 1000 €
- Modalités :** 500 € des frais de formation restent à la charge des établissements. Ces frais sont mutualisables
En cas de formation inter-ESAT/EA (*les financements seront accordés sous condition de la participation d'au moins un établissement rattaché au régime agricole*).

Les aides consenties viendront en déduction de la facture



Inscription par établissement à la formation « La vie après le travail »

Nom et adresse de l'établissement:

.....

Nom et fonction de la personne à contacter :

.....

Tel et mail du référent :

L'Esat/EA est-il rattaché au régime agricole : oui non

Nombre de participants (dans la limite de 9 personnes):

Le

Le Directeur d'Etablissement [cachet + signature]

Retournez ce bulletin après l'avoir complété à :

Madame Safia SLIMANE
Direction Retraite et Activités Sociales AGRICA
21 rue de la Bienfaisance
75382 Paris cedex 08
mail : slimane.safia@groupagricar.com
Tél : 01.71.21.50.32

Dès réception, nous prendrons contact avec vous pour les modalités pratiques et la mise en œuvre de la formation.